

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole

du 17 avril 2026

Portant délégation de signature à M. Julien FORESTIER Responsable de service, au sein du Pôle proximité et environnement, à M. David DRIEUX, Directeur au sein du Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services et Responsable du Pôle proximité et environnement.

N° 28148

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} Délégation est donnée sous la responsabilité et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 122-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. Julien FORESTIER, Responsable du service gestion technique et exploitation au sein de la Direction des bâtiments communautaires, pour la signature des documents suivants :

- Tout bon de commande, y compris sous le budget KMOCE, et autres documents de suivi des marchés publics, conformément à l'article L. 122-9 du Code général des collectivités territoriales, et tout autre document relatif à la gestion technique et exploitation quelle qu'elle soit.

ARTICLE 2 En l'absence ou en cas d'empêchement de M. Julien FORESTIER, délégation est donnée par ordre de priorité aux personnes suivantes et conditions :

- M. David DRIEUX
- M. Jean-Luc MAZEAU

ARTICLE 3 Le présent arrêté prend effet à compter du 17 avril 2026 jusqu'au 31 décembre 2026.

ARTICLE 4 Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.


Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 17/04/2026


ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Julien FORESTIER Responsable de service, à M. David DRIEUX, Directeur au sein du Pôle proximité et environnement et à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général des services

1 DOCUMENT - Publié le 17 Avril 2026

 28148.pdf
(.pdf, 159,1 Ko)

 TÉLÉCHARGER

